

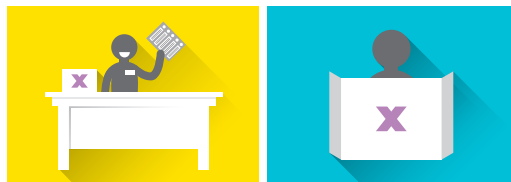
Voter à un bureau d'Élections Canada

La façon de voter à un bureau d'Élections Canada n'est pas la même que celle au bureau de vote le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation.

Ici, vous votez selon le processus de vote par bulletin spécial.

1 Un travailleur électoral vous accueille au comptoir puis vous demande votre preuve d'identité et d'adresse.

1



4

4 Allez derrière l'isoloir, marquez votre bulletin de vote et retournez voir le travailleur électoral.

2 Le travailleur électoral ajoute, met à jour ou confirme vos renseignements puis vous demande de les vérifier sur l'écran d'ordinateur.

2



5

5 Le travailleur électoral vous remet deux enveloppes. Placez le bulletin de vote dans l'enveloppe intérieure non marquée et scellez-la. Ensuite, placez cette enveloppe dans l'enveloppe extérieure et scellez-la.

3 Il vous remet un bulletin de vote et des instructions. Si nécessaire, demandez-lui la liste des candidats de votre circonscription.

3



6

6 Lisez la déclaration sur l'enveloppe extérieure et signez-la.



7

7 Mettez votre enveloppe dans l'urne.

Garder votre vote secret

Au moment de compter les bulletins de vote, le travailleur électoral retire toutes les enveloppes intérieures non marquées de leurs enveloppes extérieures signées. Ensuite, le travailleur électoral remet seulement les enveloppes intérieures non marquées dans l'urne et les mélange. De cette façon, aucune enveloppe ne peut être associée à un électeur en particulier. Votre vote demeure donc secret.